

Turin, par son importance industrielle, est appelée à donner, dans un délai plus ou moins rapproché, un certain développement à ce musée. La draperie pourra y trouver des avantages, car cette ville est le centre du commerce des draps fabriqués à deux pas de là dans le Biellais que le comte de Cavour appelait orgueilleusement, à une époque plus prospère et pleine d'espérances, le Manchester de l'Italie, et qui donna la plus grande impulsion à l'industrie et surtout à celle de la laine.

Biella, placée au centre de fabriques réparties pour la plupart dans les villages environnants, n'est pas une ville très importante, car elle ne compte que 12 à 14,000 habitants, ce qui ne l'empêche point de posséder de nombreuses écoles, institutions de bienfaisance et de charité, etc.

Parmi les établissements d'instruction se trouvent les Ecoles professionnelles fondées en 1856, avec enseignements spéciaux, théorique et pratique, de teinture, tissage et dessin ornemental appliqué aux arts, lesquels sont réclamés par les besoins industriels du pays.

Dans l'ex-couvent de St-Sébastien, de vastes locaux ont été disposés tant pour les écoles que pour les laboratoires et les collections de modèles.

Les écoles professionnelles sont divisées en quatre sections : 1° construction ; 2° mécanique ; 3° Physique et chimie ; comprenant la teinture et le tissage des laines, cotons, etc. ; 4° décoration.

Le cours est complet en trois années. La première année, comme à toutes les sections, comprend arithmétique et comptabilité, géométrie élémentaire, trigonométrie, emploi des logarithmes, dessin géométrique et dessin d'ornement. A l'école est annexé un laboratoire de chimie, une bibliothèque, une collection de minéraux et une collection de modèles de mécanique, de géométrie descriptive donnés à l'école par le comte. Andrea Stallo qui les a fait venir exprès d'Allemagne ; etc.

Quant aux dépenses annuelles, elles sont en partie couvertes par : 1° Le Ministère d'Agriculture et du Commerce ; 2° la Chambre de Commerce ; 3° la province de Novarre ; 4° la ville de Biella ; 5° l'ancienne Société d'encouragement ; 6° l'Hospice du Verno.

Non seulement les fils des ouvriers ont pu s'instruire dans ces écoles, mais des fils de fabricants ont suivi les cours conjointement avec la fabrication paternelle, puis ils sont parvenus à Verrieres, l'autre ou Allomagne, etc., se perfectionnant dans la partie qu'ils avaient plus spécialement étudiée, soit la teinture, soit le tissage.

Il est inutile d'insister sur les avantages qu'ils peuvent tirer de ces voyages dans lesquels ils utilisent les connaissances déjà acquises pour s'assimiler les procédés nouveaux et améliorer leur industrie.

SÉNAT

(Des nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 17 novembre 1885

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à quatre heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération sur le projet de loi ayant pour objet d'introduire la pêche aux écrevisses dans les eaux territoriales de France et d'Algérie.

Le Sénat valide, sur le rapport de M. Chalamet, l'élection de M. Jules Guichard, élu dans l'Yonne.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération sur le projet de loi ayant pour objet d'approuver une convention passée avec la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest pour l'exécution à voie étroite de divers chemins de fer.

Il adopte un projet de loi relatif à l'exécution du canal du Havre à Trouville.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition relative à l'attribution d'une partie des bijoux dits de la couronne et à la création d'une caisse des invalides du travail.

M. Tolain demande, d'accord avec le ministre du Commerce, le renvoi de la discussion.

L'ajournement est prononcé.

Le Sénat décide qu'il tiendra séance jeudi à 3 heures. La séance est levée à 4 h. 35.

Nouvelles parlementaires

CHAMBRE

Un certain nombre de députés va déposer une proposition tendant à la nomination dans les bureaux d'une commission de vingt-deux membres, pour étudier la révision des tarifs des chemins de fer — elle devra s'entendre avec les compagnies et le ministre des travaux publics afin d'arriver à un remaniement des tarifs de transport, à rendre l'activité à l'industrie et au commerce français, et à défendre d'une façon efficace le travail national contre la concurrence étrangère.

Cette question des tarifs de chemins de fer a été étudiée au point de vue spécial agricole par le groupe de ce nom qui s'est reconstitué aujourd'hui. M. Méline a été élu président ; MM. Gannault et Jametel, vice-présidents ; Jamais et Roal secrétaires et le marquis de Roys questeur. Ce groupe a décidé que son bureau ferait une démarche auprès des ministres des finances et de l'Agriculture au sujet du régime des distilleries agricoles.

SÉNAT

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour nommer trois commissions ; celle de l'année coloniale, de la loi sur le recrutement et de la caisse des retraites.

Pour la première toutes les commissions sont hostiles au projet, sauf l'amiral Peyron.

Les commissaires veulent que l'infanterie de marine reste à la marine comme par le passé.

Pour la loi sur le recrutement, treize commissaires votent le maintien du statu quo. Quatre acceptent le projet avec des réserves, un seul l'accepte tel quel, M. de Verninac.

Quant à la caisse des retraites, tous sont favorables au projet avec modification des détails.

LES DÉPUTÉS DU NORD

Voici le texte de la proposition de loi présentée par M. Paul Le Gavrian et ses dix-neuf collègues du Nord dans la séance de la Chambre du 16 novembre et renvoyée par la Chambre à l'examen de la commission d'initiative.

PROPOSITION DE LOI

pour introduire dans les marchés de fournitures et de travaux publics passés par l'Etat, les départements et les communes une clause formelle stipulant que les fournitures seront exclusivement d'origine française (sauf pour ce que la France ne produit pas).

Messieurs,

La crise que subissent en ce moment l'agriculture et l'industrie française, impose au législateur

l'impérieux devoir d'user des moyens dont il dispose pour favoriser le travail national.

Des plaintes nombreuses ont été élevées contre une habitude, prise par certaines administrations, de s'adresser à l'étranger pour leurs approvisionnements de fournitures et de matériel.

On a relevé à l'officiel des clauses d'adjudication du ministère de la guerre, qui prescrivent la fourniture des bleds provenant d'Amérique.

Pour l'approvisionnement de la cavalerie, l'administration de la guerre emploie des avoines étrangères, ainsi que les avoines de nos cultivateurs, de qualité beaucoup supérieure, ne trouvent acheteurs qu'à des prix avilissants.

Une partie considérable du matériel des chemins de fer l'Etat et des compagnies concessionnaires provient de l'étranger.

Les compagnies de navigation subventionnées ont pu faire venir leurs navires de l'étranger, sans soulever de réclamations de la part de l'administration.

Tandis que notre production houillère se restreint, que les canaux de nos mines sont encombrés, que nos ouvriers mineurs, si dignes d'intérêt sont incomplètement occupés, l'administration de la marine n'en persiste pas moins à s'approvisionner en partie de charbons anglais.

L'opinion publique proteste contre de pareils errements. Le législateur a le devoir d'y mettre un terme.

En vain objecterait-on que la concurrence des fournitures étrangères procure une économie à l'Etat. Le fait est contestable pour un grand nombre de produits, la concurrence intérieure étant suffisante pour sauvegarder complètement les intérêts de l'Etat.

Mais il convient d'ajouter, qu'alors même que l'absence de la concurrence étrangère entraînerait sur certains articles un léger renchérissement de prix, l'Etat trouverait une compensation plus que suffisante par les recettes de toute nature que produirait pour lui le développement du travail national : Taxes de transport, perception de taxes de toutes sortes à titres de patentes, contributions indirectes, etc.

L'argent des contribuables français qui sert aux acquisitions et aux travaux de l'Etat doit rester en France et aller aux travailleurs français.

Ce qui est vrai, pour les achats et les travaux de l'Etat, l'est également pour ceux des départements et des communes.

En vertu du droit de tutelle qui lui appartient, l'Etat a le devoir de prescrire : une clause des cahiers des charges, dans tous les marchés et adjudications, passés par les départements et les communes, sauvegardant à une manière efficace les intérêts du travail national.

C'est en vue de donner à ces intérêts une satisfaction que l'opinion publique, d'accord avec la justice, réclame impérieusement, que nous avons l'honneur de vous proposer l'adoption d'une disposition ainsi conçue.

ARTICLE 1^{er}. — Dans les marchés de fournitures et de travaux passés par l'Etat, les départements et les communes, il sera insérée une clause portant, qu'à l'avenir, tous les objets fournis devront être de provenance française (sauf pour ce que la France ne produit pas).

ARTICLE 2. — Des clauses identiques seront introduites dans les cahiers des charges des conventions, passées à l'avenir, avec les Compagnies concessionnaires de travaux ou de services publics.

Présentée par M. Paul Le Gavrian, député du Nord, avec la signature de Messieurs : Plichon, Deslotours, Georges Brame, Bergerot, Ch. Jonglez, Beauchamp-Leroux, F. Le Roy, Déjardin, Lefèvre-Pontalis, Léon Renard, Léandri de Colles, Delelis, Auguste Lepoutre, de Frescheville, Léon Marie, E. Bost, comte de Martimprez, Thiellier de Poncheville, Morel. Députés du Nord.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, 17 novembre. — La nuit des fortes pressions couvre la mer du Nord et le centre du continent (Baromètre 777 mm). Le baromètre descend au nord-est de l'Europe, il baisse au sud-ouest (Baromètre 753 mm). Les vents d'est soufflent fort sur nos côtes de Poitou.

La température monte en Scandinavie, en Espagne et en Gascogne. Ce matin, le thermomètre marquait : — 2 à Haywards, — 3 à Berlin, — 2 à Paris, 0 à Brest, 11 à Biarritz et 18 à Alger.

En France le temps va rester beau et froid. A Paris, le ciel est très pur ; le thermomètre est descendu à 2 au-dessous de zéro.

LA SAINTE-CÉCILE et les sociétés musicales. — La Sainte-Cécile, cette fête si populaire dans notre région, promet d'être aussi brillante que les années précédentes. Toutes les sociétés musicales de Roubaix se préparent à la fêter avec une grande solennité.

La Grande-Harmonie donnera ses exécutions habituelles, le lundi 23 novembre, à onze heures et demie de matin, à l'église Saint-Martin, et le dimanche 29 novembre, à la messe de onze heures et demie à l'église Notre-Dame.

Elle y fera entendre les morceaux suivants : 1° Prélude religieux et Marche Nuptiale de Lohengrin, (Richard Wagner). — 2° Adagio de la Sonate Pastorale, arrangée pour harmonie militaire par M. Victor Delanoy, (Beethoven). — 3° Fantaisie, arrangée par M. A. Boucourt, sur des motifs de Meyerbeer.

Le Choral Nadaud chantera le dimanche 22 à l'église Saint-Martin pendant la messe de midi. Voici les morceaux qui seront exécutés : Kyrie et Gloria de Muller ; Ave Maria de Gounod, par les premiers ténors de la société, avec accompagnement de violon et orgue ; Cantique à Ste-Cécile de Camille de Vos.

Le banquet annuel aura lieu le même jour à 6 heures précises au local de la Société, Brasserie du Globe.

Notre concitoyen, Gustave Nadaud, président d'honneur, assistera à cette fête qui aura cette année un éclat exceptionnel.

Les membres honoraires qui désirent valoir et participer aux fêtes de la Société, voudront bien envoyer leur adhésion sans retard. Le montant de la souscription est de 5 francs.

Quant à la Concordia, elle se fera entendre dimanche 22, à l'église Sainte-Elisabeth, pendant la messe de midi.

Le même jour, à 3 heures, aura lieu le banquet annuel suivi d'un bal de famille dont l'entrée sera interdite aux personnes étrangères à la société.

Les membres honoraires désireux de prendre part au banquet se prient de se faire inscrire avant samedi chez Mme veuve Petit, 63, rue de Lannoy.

La Concordia jouera aussi le dimanche suivant, à l'église Saint-Martin, pendant la messe de midi.

Enfin, l'Union des Trompettes se fera entendre dimanche prochain, pendant la messe de midi, à l'église Saint-Martin. Voici les trois morceaux qu'elle jouera : 1° Boléro ; 2° Fra-Diavolo ; 3° Grande Marche.

Il y a quelques jours, une soirée tout à fait brillante — c'est le terme à la mode — réunissait la fleur du monde de l'aristocratie et de la finance chez la duchesse de Bellune, à Fontainebleau.

Le Gaulois consacra à cette réunion un compte-rendu détaillé dont nous détachons l'extrait suivant :

« On a d'ailleurs déjà nommé, en parlant de la réputation générale, les interprètes de la prose et des couplets du duo de Bellune, mis en musique par Mme Georges de Montmercy, MM. Lemus et Binet. Nadaud, Gustave Nadaud, le chansonnier, est de la fête sous toutes les formes : d'abord, son portrait figure en tête du programme rose, puis il a joué une comédie écrite par lui, et détaillée, avec cet art des nuances dont lui et le secret, une de ses plus piquantes créations. »

La scène écrite par Gustave Nadaud faisait partie d'une revue composée par le duc de Bellune et qui l'on représentait ce soir là l'estaminet tenu par un homme qui a conservé les fines traditions littéraires des grands seigneurs d'autrefois.

Chronique du bien. — Lundi dernier, une soirée vocale et instrumentale, qui a obtenu un brillant succès, avait lieu à l'estaminet tenu par M. Joseph Duthoit, 58, rue de l'Époule.

Elle était donnée dans un but humanitaire : il s'agissait de procurer quelques ressources à un jeune homme qui part sous les drapeaux. On avait organisé à son bénéfice une tombola dont voici les numéros gagnants :

9 — 679 — 759 — 693 — 81 — 833 — 68 — 561 — 666 — 170 — 661 — 454 — 690 — 464 — 54 — 530 — 774 — 384 — 933.

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir déposées à la mairie du 18 novembre :

M. Désiré Delbosse, deux maisons, rue de Leuze.

M. Lorisat-Dauchy, quatre maisons, place du Saint-Rédempteur.

avait les consolations de la religion, avant de partir pour l'autre monde, si on avait un amulet qui puisse recevoir nos dernières paroles, la mort ne serait pas si pénible.

« Voilà, priez infatigablement, la seule nouvelle que j'ai à vous annoncer, je vous prie d'aller voir mes parents qui habiteront Roubaix. »

Adeu.

C. C.

Sous-officier.

Chronique religieuse. — Jeudi, la fête de Sainte-Elisabeth, sera célébrée avec solennité dans la chapelle des Carmélites. Le matin à 6 heures, messe basse avec chant ; le soir à 5 heures, salut et sermon.

Denier des Ecoles libres. — M. le président du denier des Ecoles libres nous demande l'insertion, de la note suivante :

« La publication dans le Journal de Roubaix du deuxième rapport sur l'œuvre des Ecoles libres a déjà produit d'heureux résultats.

« Nous avons reçu ce matin un pli gracieusement chargé... de cinq cents francs.

« Puisse ce magnifique exemple trouver de nombreux imitateurs ! Nous n'en devons pas plus de reconnaissance à ce donateur anonyme et nous le prions d'en agréer ici la très humble et bien sincère expression. »

J. R.

Le grand concert qui aura lieu le 6 décembre au profit des Ecoles libres, sera donné avec le concours d'un groupe d'amateurs de la ville, de la Fanfare Delattre, du célèbre violoncelliste Jacobs et du Brouetteux.

La location sera ouverte le lundi 23 novembre, chez M. Jubé, rue de la Gare.

L'œuvre des églises pauvres. — Nous rappelons à une messe dite en l'église Notre-Dame, demain jeudi, à neuf heures et demie, à l'occasion de la Sainte-Elisabeth, fête patronale de l'œuvre des églises pauvres.

L'instruction sera donnée par le vénérable doyen de Templeuve.

L'exposition des ornements sacerdotaux, magnifiques produits du travail des dames de l'Association, s'est ouverte dimanche à la clôture à lieu ce soir, à cinq heures.

Grand à été le nombre des visiteurs et surtout des visiteuses qui se pressaient dans la salle de l'œuvre, et s'exaltaient devant les choses merveilleuses qui y étaient exposées.

Les succès du collège. — M. Jean Desmet, élève de philosophie, vient d'être reçu bachelier ès-sciences, à Lille.

La Faculté lui a accordé une de ses rares distinctions : la mention bien.

Aujourd'hui encore la Faculté de Douai a décerné le diplôme du premier examen du baccalauréat ès-lettres à deux élèves de rhétorique : MM. Henri Leconte, du Blanc-Seau et Paul Haye. Ce dernier a une mention.

Le Salon roubaixien. — Contrairement à ce qu'annonce l'Écho du Nord, l'exposition artistique ne s'est pas close pour les socialistes.

Les tableaux restent en place et sont toujours visibles : il en sera ainsi jusqu'à dimanche soir, jour de la tombola.

Les entrées publiques sont seules supprimées.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Les ouvriers s'enfuirent effrayés, trois d'entre eux avaient été blessés, soit par des éclats de fer soit par des morceaux de briques. Heureusement, les blessures n'offrent aucune gravité : Elise Dahan, soignée, porte une coupure à l'arcade sourcilienne droite, Louis Gosart, rattacheur et Louis Desmet, graisseur, ont de légères contusions à la tête.

Quant aux dégâts matériels, il est difficile de les évaluer maintenant. En raison de l'échappement du gaz qui a dû se produire à la suite de la rupture de tuyaux il n'était pas prudent de pénétrer ce soir dans l'endroit où l'accident s'est produit, afin de se rendre compte de l'étendue des dommages.

La nouvelle de cet accident s'était promptement répandue en ville, mais avait été considérablement grossie et l'opinion publique fut terrifiée.

Mardi matin on a pu constater les dégâts matériels produits par l'accident. Ils sont moins considérables qu'on aurait pu le craindre. Les quatre grandes poulies de commande, mesurant 2m80 de diamètre, sont brisées et leurs courroies rompues.

Les éclats ont troncé la toiture à plusieurs endroits, cassé plusieurs vitres et coupés les conduites de gaz et défoncé une bache en toile pleine d'huile. De tout cela il résulte une perte de 3 à 4,000 fr.

On espère que le chômage ne sera que de quelques jours seulement. M. Fallot a donné les ordres nécessaires pour le remplacement immédiat des poulies brisées.

Le chauffeur-mécanicien était occupé aux fourneaux quand le fait s'est produit, il s'empressa aussitôt d'arrêter la machine, pendant que d'une autre côté on fermait le compteur à gaz afin d'éviter les explosions.

Les poulies étaient installées dans un emplacement nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Une escroquerie. — Il y a une dizaine de jours un sieur Jean Huysse, empruntait un tilbury à M. Emile Leman-Verlindé, carrossier. La voiture tardait à revenir et son propriétaire avait appris qu'elle s'était maintenue sur les pavés belligères du côté d'Ypres, vient de déposer une plainte en escroquerie.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un accident par le pétrole. — Mardi, vers sept heures et demi du soir, un ouvrier fondeur, nommé Florimond Dewerdit, occupé dans la machinerie de M. Goubart, rue de Haze, à travailler une pièce de fer, à hauteur avec son marteau la lampe qui l'éclairait.

Cette lampe se brisa, le pétrole se répandit sur la machine de chimie et prit feu.

M. Goubart et un autre ouvrier se précipitèrent pour l'éteindre ; mais le malheureux Dewerdit avait le bras droit affectivement brûlé.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Vanneville, pharmacien, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

Vente publique de laines. — Le vendredi 4 décembre, une vente publique de laines se fera par les soins de M. Auguste Defrenne, courtier-juré.

Les quantités à exposer devront être annoncées pour le samedi 28 et rendues le lundi 30 novembre dans les magasins de MM. Emile Buisine et Cie, rue de l'Union 20 et 21. Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office au plus offrant. Tout lot qui aura été catalogué, ne pourra plus être retiré. S'adresser pour tous renseignements à M. Aug. Defrenne, courtier, et à MM. Emile Buisine et Cie.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une tentative de vol par effraction a été commise au bazar qui se trouve au coin des rues de la Gare et Saint-Georges. On a brisé en partie en volet, mais, soit que des passants l'aient dérangé dans sa besogne, soit pour tout autre motif, le malfaiteur n'a pas pu pousser plus loin sa tentative. Une enquête est ouverte.

La police, à verbaliser, ces derniers soirs, contre un certain nombre de chanteurs nocturnes que d'abondantes libations n'avaient pas précisément doués d'une voix de rossignol.

Croix. — Dans l'après-midi de lundi, à trois heures, on a trouvé à la branche d'un arbre du bois Dufranc le corps d'un individu dont, jusqu'à présent, on n'a pu établir l'identité. Tout fait présumer que cette strangulation est due à un suicide.

L'œuvre de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies de commande, qui heureusement se trouvaient dans une salle séparée, volèrent en éclats : les fragments traversèrent la toiture et vinrent retomber dans les ateliers au rez-de-chaussée. Les conduites de gaz furent probablement rompues et l'établissement se trouva subitement dans l'obscurité la plus complète.

Le régulateur de la machine à vapeur ayant cessé de fonctionner, celle-ci partit à toute vitesse. Sous la terrible impulsion, quelques-unes des grandes poulies